



# GENTHOD INFO

HIVER 2018



## Le mot de l'Exécutif

Chères Gentousiennes, chers Gentousiens,

Après avoir disparu derrière un voile blanc, notre temple mérite d'être de nouveau à la première page de notre journal communal.

Après une bonne année de rénovation, sous la direction de l'architecte Jean Zryd, qui a fait un travail remarquable à tous les niveaux. Je profite de cette occasion pour lui exprimer notre reconnaissance pour la bonne collaboration avec la Commune ainsi que son professionnalisme en matière de rénovation. Je vous rappelle que les Communes de Genthod et Bellevue ont participé à hauteur de CHF 400'000.- soit 40% du coût total de cette réussite.

Vous trouvez ci-contre le budget 2019 de la commune. Il est tout juste équilibré, le taux d'imposition reste à 25 centimes (25% de l'impôt cantonal) ; il est de loin le plus bas du Canton. Pour l'Exécutif et nos Conseillers municipaux, la cohésion sociale n'est pas un vain mot. J'ai énuméré quelques positions de notre budget consacré à cet effet ci-après.

**Les constructions au 4, route de Malagny** deviendront bientôt réalité. N'hésitez pas à passer à l'occasion à la mairie pour prendre connaissance du dernier projet de notre Commune. L'autorisation de construire 4 appartements, destinés à la location pour la population de Genthod, a été délivrée il y a quelques mois. A cette fin, le Conseil municipal a délibéré dans sa séance du 4 décembre un crédit de CHF 3 millions, incluant le remplacement de la chaudière à mazout dans le bâtiment existant, par une installation d'énergie renouvelable avec des pellets de bois qui alimentera aussi les deux nouveaux bâtiments. Les dépenses seront entièrement financées par les fonds propres de la Commune. Le début des travaux est prévu avant l'été 2019.

Je vous souhaite un temps paisible durant les Fêtes de cette fin d'année toute proche et je me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer personnellement au plus tard à l'occasion de notre Apéritif du Nouvel An, au foyer de notre salle communale le mardi 1er janvier de 18 à 20 heures.

## Finances communales: Budget 2019

Dans sa séance du 6 novembre 2018, le Conseil municipal a accepté le budget pour l'année prochaine:

- avec des charges de CHF 11'860'811.- dont 1'600'000.- en amortissements
- des revenus de CHF 11'862'232.-
- soit un excédent de revenus de CHF 1'421.-.

80% des revenus inscrits au budget proviennent des prévisions des recettes fiscales et le reste, soit CHF 2.3 million, des autres revenus.

Comme les années précédentes, le budget contient quelques positions qui expriment l'engagement de la commune pour une cohésion sociale et des activités sportives:

- CHF 30'000.- pour les personnes âgées
- CHF 15'000.- pour les jeunes adolescents
- CHF 46'400.- pour les associations sportives incluant le Tennis
- CHF 50'000.- pour le soutien de privés dans des activités sportives
- CHF 4'000.- pour d'autres activités communales
- CHF 37'000.- pour l'Ecole de musique

- CHF 115'000.- pour la Vigne Blanche
- CHF 68'750.- pour le Stade Marc Burdet
- CHF 470'000.- pour la crèche intercommunale
- CHF 105'000.- pour le jardin d'enfants Les Petits Loups incluant des aides spécifiques
- CHF 8'500.- pour les mamans de jour
- CHF 70'000.- pour l'aide en Suisse
- CHF 100'000.- pour l'aide à l'étranger
- CHF 22'000.- pour la Fondation animation socioculturelle (FASE)
- CHF 23'000.- pour l'IMAD / Hospice

**Wolfgang Honegger** | Maire

## La bouteille porte-t-elle le logo Pet-Recycling ?

Les conteneurs de collecte destinés au PET ne peuvent accueillir que les bouteilles à boisson en PET!

### Pourquoi est-ce important ?

Pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles à boisson en PET à partir de bouteilles usagées, la matière collectée doit être pratiquement pure, c'est-à-dire exempte d'autres emballages. Les bouteilles en plastique notamment pour le lait, les produits nettoyants ou le shampoing perturbent le processus de recyclage et compromettent le cycle écologique des bouteilles.

La règle est en principe très simple: si la bouteille à boisson porte le logo PET, elle peut être collectée avec le PET. Il peut cependant arriver que le logo de PET-Recycling Schweiz ne figure pas sur une bouteille à boisson en PET.

En cas de doute, trois questions :

- S'agit-il d'une bouteille?
- Contenait-elle une boisson?
- La bouteille est-elle en PET?

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, cette bouteille peut être éliminée avec le PET.

### Le réducteur sur les éco-points, à quoi ça sert ?

Ces prochains jours, un réducteur va être installé sur les conteneurs de collecte pour les bouteilles à boisson en PET de la commune. Il n'est pas là pour vous rendre la vie difficile, mais pour vous aider à mieux trier votre PET à boisson! Il empêche les bouteilles de lessive, les barquettes de nourriture et autres plastiques, qui n'ont pas leur place dans la collecte des bouteilles à boisson en PET, de se retrouver par erreur dans le circuit du PET!

En cas de doute, merci de vous référer aux trois questions ci-dessus, ou de regarder les pictogrammes présents sur les écopoints.

Et n'oubliez pas que la plupart des grands détaillants reprennent votre flaconnage.

## Mobilité douce 2019

Les conditions d'attributions cantonales des subventions à la mobilité douce changent au 1er janvier 2019, notamment le montant de CHF 250.- pour l'acquisition d'un vélo électrique est supprimé. D'autres mesures seront introduites et les prestations communales resteront inchangées. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la Commune dans les prestations communales ou directement en mairie.

## Rénovation du temple

Le temple de Genthod, tel que nous le voyons aujourd'hui, est l'œuvre des architectes H. Junod et E. Cramer. De style néo-gothique, il a été réalisé entre les années 1868 et 1869.

Ce temple, qui appartient à l'Eglise Protestante de Genève, est utilisé par la Paroisse des 5 Communes et est sous la responsabilité de la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907.

Les travaux entrepris depuis plus d'une année ont consisté à restaurer l'enveloppe extérieure de l'édifice. Tout a commencé le 9 octobre 2017 par un échafaudage relativement imposant dont le point culminant se situait à plus de 30 mètres de haut afin d'atteindre la flèche du clocher.

Dès mi-novembre 2017, d'importants travaux sur les pierres naturelles, qui composent entièrement les façades du temple, ont été mis en œuvre. Ces matériaux sont de trois sortes :

- De la molasse (verte) sur tous les encadrements de fenêtres, portes et les modillons sur les avant-toits. Cette pierre qui est tendre a passablement souffert avec le temps. Elle a encore été altérée plus rapidement, lors de la dernière restauration de 1986, par l'application d'un liquide de protection pulvérisé sur les façades d'entrée et celle côté Jura. Ce produit a empêché la pierre de respirer. Et oui, la pierre vit, elle s'imprègne d'eau de condensation, de pluie et sèche naturellement lorsque le soleil revient. Ce produit, qui fut fort utilisé durant cette période en Europe, a non seulement provoqué des décollements de la surface des pierres, mais a encore enlevé le liant naturel de celles-ci en profondeur. Le travail a consisté à escroper (piquer en profondeur) et à la remplacer par une molasse provenant de Massonnens. Ainsi quelques 25 m<sup>3</sup> de molasse ont été remplacés, taillés et sculptés sur ce bâtiment. Un ravalement complet au rabot et au ciseau sur ces éléments a été exécuté et un lavage léger à la vapeur ainsi qu'une application anti-mousse ont clos ces travaux.
- De la pierre d'Arvel grise - pierre dure qui est plus connue pour son utilisation comme ballast sous les voies de chemin de fer et provenant de Villeneuve - constitue le fond des murs des façades. Elle a été nettoyée par lavage léger à la pression et le jointoyage partiellement refait.
- Et enfin de la roche du Jura, blanche, utilisée pour le soubassement, a été micro-sablée, lui redonnant son aspect presque d'origine.

La couverture de la nef, en ardoise naturelle, a été révisée et traitée contre la mousse. Celles du clocher et des parties basses du temple (abside, tourelle de l'escalier et couvert de l'entrée latérale), réalisées lors de la dernière restauration des années 80 en ardoise « Eternit » contenant de l'amiante, ont été remplacées par de l'ardoise naturelle. Les ferblanteries contrôlées et remplacées partiellement. Pour terminer les décors peints, d'origine, sur les toitures ont été reconstitués.

Un travail délicat a été entrepris pour la restauration des vitraux. Ceux d'origine réalisés en verre de couleur sont datés de 1869 et ont été réalisés par Jacob Melchior de Cologne. Il n'en reste qu'à deux endroits, trois vitraux dans la tourelle et un dans l'abside. Les grands vitraux de la nef, y compris la rosace, datent probablement du début du XX<sup>ème</sup> siècle et ont sans doute été réalisés par Enneveux et Bonnet de Genève,

en 1905. Les verres cassés ou fissurés ont été remplacés et les panneaux de verre nettoyés et restaurés. Les vitraux de la nef, mis à part les verres de couleur, présentent sur les verres blancs des peintures en grisaille. A l'époque celles-ci étaient cuites au four à 600°. La taille réduite des fours obligeait les verriers à empiler les verres les uns sur les autres. Ce faisant, les verres situés au milieu de la pile n'étaient chauffés plus qu'à 570-580°. A la longue, avec la condensation, ces peintures se sont altérées. Elles sont constituées de feuilles d'Acanthe qui ont fait l'objet d'une restauration minutieuse.

Des protections en verre feuilleté ont été insérées dans les embrasures des encadrements de fenêtre, améliorant légèrement la thermicité des vitraux et les protégeant contre les intempéries et la grêle.

Après un décapage et un ponçage, les peintures extérieures, avant-toits, jacobines du clocher, porche d'entrée, portes et serrureries, ont retrouvé leur éclat.

Quelques petites réparations ont été également réalisées sur les menuiseries, les serrureries et des protections contre les pigeons et insectes ont été mises en place. Le nettoyage de l'intérieur du temple en fin de travaux et le jardinage des alentours du temple, avec la remise en place du revêtement de sol en pesette, ont complété cette restauration.

L'horloge et son mécanisme de sonnerie des cloches seront restaurés d'ici à la fin de cette année. Le cadran a déjà subi une cure de rajeunissement. Il est encore à noter qu'une des deux cloches datant du XV<sup>ème</sup> siècle est la plus ancienne du canton, hormis la ville de Genève.

Les deux érables qui ont dû être abattus, étant malades, seront remplacés par deux arbres de Judée durant l'hiver.

Le froid et le mauvais temps arrivant, certains travaux se feront durant l'an prochain. Il s'agit de la restauration du décor peint sur la voûte de l'entrée latérale du porche qui est très altéré. Celui-ci présente une voûte étoilée dont la peinture d'origine subsiste partiellement sous un décor appliqué ultérieurement. Des investigations seront entreprises dès le printemps prochain, à la suite de quoi la restauration de ce décor peint pourra s'exécuter. Une remise en état sera faite également sur le mur de soutènement du parvis et deux mains courantes seront réalisées de part et d'autre de l'escalier d'accès à l'entrée principale.

Enfin, l'orgue sera transformé et relevé dans le premier semestre de 2019. Ainsi le temple sera prêt pour fêter son 150<sup>ème</sup> anniversaire.

**Contribution Jean Zryd | Architecte**



## Que font les livres de la Bibliothèque la nuit ?

Le 7 avril 2017, une douzaine d'enfants avaient passé la nuit dans la Bibliothèque de Genthod, l'idée étant de découvrir ce que font les livres durant la nuit. Aventure inoubliable, mais les livres probablement surpris par l'évènement restèrent assez discrets... Il fut décidé de poursuivre l'expérience avec un nouveau groupe d'enfants, âgés de 7 à 12 ans.

Le vendredi 12 octobre dernier, Alyssa, Mara, Iara, Jérémie, Mike, Alessandro, Haniel, Marvin, Malone, Sarah, Gabrielle Hofer et la bibliothécaire, se retrouvèrent donc à la Bibliothèque à 19h30. Le campement s'installa, et la magie de la lecture se déposa au creux des sacs de couchage jusqu'au lendemain matin à 9h.

Les observations des enfants permirent d'identifier que certains livres de la collection « Chair de Poule » bougent la nuit... que, parmi les peluches, Maman Lapin se déplace également beaucoup (elle aurait même eu un petit durant la nuit...) et qu'il se passe des trucs bizarres dans le coin des romans pour adultes (suspicion de trolls... ?).

Joyeuse ambiance, pour une nuit tout aussi indescriptible et inoubliable que celle organisée en 2017 !



## Mémento

### SAISON CULTURELLE 2019

La nouvelle saison sera placée sous le signe du rire et de la détente. Outre les spectacles musicaux et les projections de films, beaucoup d'humour attend les spectateurs.

Le programme complet vous parviendra très prochainement, mais réservez déjà les dates suivantes !

- **La Géorgie, un film de Nicolas Perrot**, ouvrira la saison **le vendredi 25 janvier**.
- **Antigel** reprend ses quartiers avec Lankum, de l'Irish Folk, **le mardi 19 février**.
- **Le voyage d'Ulysse**, un spectacle pour enfants, aura lieu **le samedi 2 mars**.

### FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'école et les services parascolaires seront fermés du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.

Reprise lundi 7 janvier 2019.

L'administration communale sera fermée du 24 décembre 2018 au 1er janvier 2019.

Réouverture le mercredi 2 janvier 2019.

Permanences en cas d'ensevelissement, de 10h à 12h :

- le lundi 24 décembre au 079 336 64 00
- le jeudi 27 décembre au 079 336 64 00
- le lundi 31 décembre au 079 336 64 00

### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 et du 18 au 22 février 2019.

En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 12 janvier, 2 février et 2 mars 2019 de 9h à 12h.

### EPICERIE

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier 2019, l'épicerie-poste sera ouverte tous les matins, sauf les 25, 26, 31 décembre et les 1er et 2 janvier.

Les samedis, la fermeture est prévue à 12h30!

### APÉRITIF DU NOUVEL AN

Les Autorités se réjouissent de vous accueillir au foyer du Centre communal, 4 chemin de la Pralay, autour d'un verre **mardi 1er janvier 2019 entre 18h et 20h**.

### SAPINS DE NOËL

La Mairie rappelle qu'après les fêtes les sapins doivent être déposés à l'espace de récupération des Chanâts (ESREC).

### MÉDAILLES DE CHIENS

Le détenteur devra acquérir la marque de contrôle au plus tard le 31 mars 2019, sous peine d'amende. La médaille 2018 est valable jusqu'au 1er avril 2019.

Documents à présenter :

- Attestation d'assurance RC;
- Certificat de vaccination valable contre la rage (validité 3 ans pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUM, RABISIN ET NOBIVAC RABIES);
- Feuille, carte ou vignette d'enregistrement de la société ANIS à Berne, prouvant l'inscription de la puce électronique ou du tatouage;
- Attestation des cours suivis (cours de sensibilisation pour le nouveau propriétaire de chien et formation pratique pour l'animal).

En ce qui concerne les nouveaux détenteurs de chien, ceux-ci devront se présenter en premier lieu à la mairie pour leur enregistrement dans la base de données AMICUS avant de se rendre chez le vétérinaire.

LA MAIRIE DE GENTHOD VOUS ACCUEILLE AU 37, RUE DU VILLAGE - 1294 GENTHOD

- LUNDI DE 13H30 À 19H00
- MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13H30 À 16H30
- MERCREDI DE 9H À 12H

022 774 12 80  
WWW.GENTHOD.CH  
INFO@GENTHOD.CH

